

## A travers le monde-des nouvelles

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à la Basilique, le 27 ; à Saint-Aubert, le 29 ; à Saint-André, le 1 décembre ; à Deschambault, le 3 —À ceux de nos lecteurs qui désirent connaître parfaitement les Etats-Unis, sous le rapport politique et social, nous conseillons la lecture de l'ouvrage de Claudio Jannet, qui a pour titre : « Les Etats-Unis Contemporains. » Ils comprendront mieux, après avoir lu ces pages, combien l'annexion est loin d'être chose désirable, même lorsque la République américaine a pour président un honnête homme comme Cleveland. —Les journaux annoncent que le *Canada-Review* se propose de poursuivre l'archevêque de Montréal pour dommages. On annonce aussi que M l'abbé Baillargé a fait arrêter le propriétaire du *Canada-Review*.—Le *Courrier du Canada* a publié, samedi dernier, une lettre, passablement piquante, de M. Bouffard à l'*Événement*.—M. l'abbé Emile Poirier, vicaire à Saint-Raymond, a été nommé missionnaire agricole, avec résidence à l'archevêché, lorsqu'il ne sera pas en mission dans les paroisses, pour donner des conférences, stimuler le zèle, et prêcher le progrès agricole. Nos félicitations.—M. l'abbé A. Dionne, est transféré du vicariat du Cap Saint-Ignace à la desserte de Scott, comté de Beauce.

*France.*—Pendant l'année 1891, les missionnaires de la Société des Missions Etrangères de Paris ont enregistré 38,101 baptêmes d'adultes, 442 conversions d'hérétiques, 182,376 baptêmes d'enfants de païens.

*Allemagne* —L'exposition de la Sainte Robe de Trèves qui a eu lieu, comme nos lecteurs le savent, l'année dernière, et le concours inouï de pèlerins que cette exposition a attirés, ont fourni à un fanatique l'occasion de publier une brochure intitulée : *Le pèlerinage à la Robe de Trèves*, remplie des plus odieuses injures à l'adresse des catholiques et en particulier de Mgr Korum. Le pèlerinage était qualifié de *spectacle honteux d'un fanatisme réactionnaire*, le culte des reliques, les miracles et la personne du promoteur du pèlerinage étaient l'objet des railleries du pamphlétaire. Mgr Korum a poursuivi l'auteur de la brochure, qui vient d'être condamné à six semaines de prison, et son éditeur à trois semaines de la même peine. Dans ce pays protestant, ceux qui outragent la religion et ses ministres sont poursuivis et condamnés. Dans notre catholique province, ceux qui défendent la morale, la religion et ses ministres, sont poursuivis par ceux qui attaquent toutes ces choses.